

## L'APPEL DES 30 !

Quel rôle a joué le dispositif dans la dynamique de la Vallée de la chimie entre les acteurs industriels et avec l'ensemble des partenaires ?

Comment poursuivre la mobilisation ?



### CONTEXTE

En 2011, le Grand Lyon s'est engagé dans la requalification économique et urbaine de la Vallée de la chimie. Cette ambition s'est traduite par la volonté de mettre en place un projet directeur de territoire (2011). Ce projet s'est traduit par la création d'une mission territorialisée dédiée en 2013 (la mission Vallée de la Chimie) puis dans l'élaboration d'une Charte de partenariat pour la réalisation du Campus industriel Vallée de la Chimie, co-signée avec les industriels de la Vallée et partenaires en 2014. Un modèle inédit de gouvernance se met alors en place.

Le Plan guide (2015) à horizon 2030 décline cette charte au niveau opérationnel et confirme la volonté de conserver et de développer dans la vallée des industries chimie-énergie-environnement. Cette décision ouvre la voie à une forme de « réindustrialisation » d'une partie du territoire métropolitain.

En 2014, est expérimentée pour la première fois dans l'agglomération lyonnaise la forme d'un appel à projet initié par la collectivité et portant sur la valorisation du foncier public et privé (la Métropole ne possédant que 18 ha des 2000 ha de la Vallée). L'Appel des 30 ! a été conçu pour attirer sur le territoire de nouvelles activités économiques liées aux cleantechs, à l'énergie et à l'environnement, dont l'objectif est d'optimiser les consommations de ressources naturelles et de réduire les impacts environnementaux des activités humaines. Le dispositif a été renouvelé en 2016 et 2018.

# Les objectifs de l'évaluation

L'évaluation de l'Appel des 30! fait partie du programme d'évaluation 2017-2020 de la Métropole de Lyon. Ce premier programme a fait le choix de privilégier quelques marqueurs de l'ambition métropolitaine, et de porter une attention particulière à l'action de la collectivité sur les territoires industriels.

L'évaluation de l'Appel des 30! intervient alors qu'un cycle de mobilisation est en train de s'achever. Si le développement économique et territorial doit continuer, la Mission Vallée de la chimie s'interroge sur les modalités de poursuivre la dynamique d'implantation des nouveaux projets. Trois appels à projet Appel des 30! ont été lancés entre 2014 et 2018, la mission souhaite prendre du recul sur les modalités d'animation et de développement de ce territoire, avec ses partenaires. Dans ce contexte, l'évaluation porte avant tout sur la capacité du dispositif à mettre en mouvement tout un écosystème. S'interroger sur son efficacité à renforcer durablement le tissu économique de la Vallée de la chimie et à créer de l'emploi est encore prématuré, compte-tenu du temps long nécessaire au développement des projets.

L'évaluation du dispositif Appel des 30! répond à trois objectifs principaux :

- Mettre à plat et analyser le fonctionnement du dispositif
- Apprécier les résultats de l'Appel des 30!
- Identifier les scénarios d'évolution de l'appel à projet et tirer des enseignements pour l'avenir pour maintenir la dynamique de valorisation de la plateforme Lyon Vallée de la Chimie

## Les principaux enseignements de l'évaluation

### 1 – Une gouvernance collective et partenariale...

**Plus qu'un dispositif, une démarche essentiellement collective saluée par tous**

L'appel des 30! a été pensé initialement comme un outil visant à mobiliser et faire participer les différents types d'acteurs présents sur le territoire de la Vallée de la Chimie. Le positionnement au plus près des acteurs territoriaux avait pour intérêt de mieux prendre en compte leurs attentes respectives et leur donner envie de s'impliquer. Acteurs communaux comme industriels ou institutionnels considèrent aujourd'hui que leur parole a été entendue et prise en compte, dès le démarrage. Les modalités de concertation et de co-construction proposées ont permis aux acteurs de participer activement à l'élaboration et à la conduite du projet collectif.

L'Appel des 30! est venu renforcer une démarche de collaboration pré-existante. Les acteurs du territoire avaient pris conscience de la nécessité de redynamiser le territoire via la diversification de son tissu économique. Cela s'était traduit, à l'époque, par la création du pôle de compétitivité Axelera et de chartes afin de travailler sur des projets communs. L'Appel des 30! est venu appuyer cette dynamique autour d'un projet mobilisateur d'intérêt de tous. La démarche portée par la Mission Vallée de la Chimie a permis d'approfondir une coopération entre acteurs qui se parlaient peu, voire de la susciter à travers la mobilisation des différents acteurs à toutes les phases de la mise en œuvre des projets, la création d'espaces de dialogue, la mise en commun de

données sensibles pour l'élaboration de projets pouvant s'avérer utiles pour plusieurs industriels.

Cette logique de partenariat multi-acteurs a été saluée par l'ensemble des acteurs rencontrés :

- D'après les acteurs institutionnels rencontrés, l'Appel des 30! a permis l'ouverture d'une « porte d'entrée » chez les industriels, qu'ils ne côtoient pas naturellement, en facilitant le dialogue avec les grands groupes.
- Pour les communes interrogées, les canaux de communication créés au sein du territoire leur permettent d'être intégrées et consultées aux différentes étapes du projet, de la constitution du cahier des charges des éditions de l'Appel des 30! à la gestion quotidienne des affaires de la Vallée de la Chimie, en passant par la sélection des projets.

Lauréats et industriels considèrent également que la démarche a porté ses fruits. Et que la méthode adoptée, fondée sur un dialogue multi-acteurs, un partage d'objectifs et d'intérêts et une recherche d'efficacité et de pragmatisme, était la bonne. Ceci est d'autant plus difficile et complexe que 30 partenaires publics et privés ont été mobilisés depuis le lancement de la première édition. Ce qui a nécessité d'œuvrer collectivement, en veillant à prendre en compte les intérêts et priorités de chacun.

*« Le point crucial c'est la convergence d'intérêts des uns et des autres : collectivités, administration, propriétaires du marché local, développeurs, promoteurs, et d'autres. Tous ces acteurs la doivent converger vers des intérêts communs ».*

Un partenaire industriel

### **Indispensable, neutre et facilitateur**

Le rôle primordial de la Métropole, comme catalyseur, facilitateur et garant de cette approche collective, a été unanimement reconnu. Les acteurs rencontrés insistent sur le fait que la présence d'un acteur institutionnel puissant a été et est une condition indiscutable, en vue de la répliquabilité de ce type de projets sur d'autres territoires.

L'ingénierie technico-juridique mise en place par la Métropole est unanimement saluée, par sa capacité à apporter des réponses le plus souvent solides, étayées et réactives. Les capacités organisationnelles de la mission Vallée de la chimie sont mises en exergue.

La mise en place d'une logique de guichet unique a été un vecteur de réussite flagrant selon les acteurs, et a été particulièrement appréciée par les acteurs privés. C'est ce qui a permis le dynamisme du projet, aussi bien dans la prise de décision que dans la mise en œuvre.

L'efficacité et la durabilité de cet accompagnement est salué, qu'il se situe en amont (exemple: visite de terrains) ou en aval des projets. À titre d'exemple, la mission a organisé plus de 50 rendez-vous post-sélection entre les lauréats et les industriels sur les trois éditions de l'Appel. Sont également mentionnés les trois speed meetings organisés lors des salons Pollutec 2014, 2016, 2018, qui ont généré plus de 450 rendez-vous BtoB entre les candidats.

### **Un dispositif partenarial reconnu, des coopérations largement positives, mais également de grands absents**

Le projet Vallée de la Chimie s'inscrit dans la lignée des projets urbains Part-Dieu, Confluence, Gerland et Carré de soie, véritables moteurs de la dynamique territoriale. Il contribue aux grands enjeux au cœur de la ville intelligente et durable comme la transition énergétique (efficacité énergétique, écologie industrielle et territoriale), l'optimisation des flux (mobilité, marchandises, utilités), la gestion des risques technologiques, l'acceptabilité du territoire par les populations locales ou encore l'attractivité à l'international. La coopération partenariale est la clef de voute de son succès. Cette coopération est reconnue à la fois au sein du territoire métropolitain, mais également à l'extérieur, et même à l'international.

Cependant, ces échanges sont loin d'avoir été systématiques ni exhaustifs. La faiblesse des liens avec la Mission Gerland (pourtant géographiquement proche de la Vallée de la Chimie), ou encore l'absence de la Région (pourtant signataire de la charte) dans le dispositif sont relevés par les industriels comme étant des points de vigilance et de progrès.

## **2 – Des projets, des investissements, des emplois, un début de changement d'image**

### **Le succès des appels à projets**

L'Appel des 30! a bien contribué à redynamiser la Vallée, au regard du nombre d'organisations ayant répondu aux différentes éditions de l'Appel des 30!: 21 candidatures et 16 lauréats ont été sélectionnés à l'issue de la première édition en 2014. En 2016, l'appel à projet a attiré 27 candidatures pour 10 lauréats. Enfin, en 2018, 23 candidatures ont été reçues, et 14 lauréats sélectionnés. Soit un total de 71 candidats et 40 lauréats.



**3**

**ÉDITIONS**



**71**

**CANDIDATS**



**40**

**LAURÉATS**

La diversité des projets soumis à proposition (chimie, environnement, énergies renouvelables, développement de paysages productifs...), vient illustrer l'évolution en émergence du paysage économique de la vallée. Les projets accueillis à travers les trois éditions ont généré 400 emplois, permis l'injection brute de 350 M€ d'euros d'ici 2030 sur le territoire. 50 hectares de friches industrielles ont été reconverties. Pour certains, la qualité des projets est discutable (pas assez cleantech, passez pourvoyeurs d'emplois...), et le nombre d'emplois créés et/ou maintenus reste à confirmer. Néanmoins, massivement, le sentiment qui prédomine est que les projets se créent et se développent, et que tout est fait pour qu'ils se maintiennent sur le territoire.

---

### **QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS ISSUS DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE:**

- **Serpoul**: centre de traitement des terres polluées par un procédé de phytoremédiation
  - **Jontrans**: plateforme logistique de stockage et distribution de produits chimiques
  - **Deltalys**: solution innovante de traitement de gaz de biomasse basée à la fois sur la réutilisation de sous-produits industriels et sur un système modulaire et un procédé digital dédié
  - **Terre & Lac – Lyon Rhône Solaire**: déploiement de panneaux photovoltaïques sur les emprises industrielles de la Vallée
  - **Valorhiz**: conception de biotechnosols sur des friches industrielles C
  - **Carbios**: démonstrateur de recyclage de plastique PET à l'aide de technologies innovantes
-

### **L'émergence de thématiques industrielles nouvelles...**

Pour les acteurs privés présents sur la Vallée de la Chimie, l'Appel des 30! a été un dispositif réussi en termes de synergies créées. Les lauréats des deux premières éditions ont pu décrire une réelle émulation entre les acteurs, présente dès la phase de constitution et de présentation de leur projet. Ainsi, de nombreux projets communs ont vu le jour lors des différentes périodes de sélection :

- En 2014, quatre projets présélectionnés ont donné lieu à un groupement d'acteurs;
- En 2016, quatre projets ont également été sujets de groupements d'acteurs, à l'instar de Terres Fertiles 2.0, fruit de l'association d'une dizaine de paysagistes de l'agglomération lyonnaise travaillant sur les paysages productifs.
- Enfin l'appel lancé à 2018 permettra à deux projets co-crédés de voir le jour et d'être lancés.

Les lauréats ont donc constaté l'intérêt à se soutenir mutuellement en amont de la proposition de projets, et de répondre collectivement, plus efficacement, aux demandes de l'Appel des 30! Cette émulation est essentielle à la pérennité et à la viabilité de leur implantation. Par ailleurs, cette synergie s'est trouvée renforcée une fois les lauréats officiels désignés, ces derniers ayant pu entamer une réelle relation de co-construction avec les industriels présents sur le territoire.

### **favorisant l'émergence d'un « écosystème » économique davantage circulaire...**

Cette synergie entre les lauréats et avec les industriels a permis de valoriser le tissu économique local en inscrivant les projets dans une démarche de complémentarité et de circularité. Les speed meetings organisés ont en effet permis à des acteurs avec des cœurs de métier et des tailles différents de se rencontrer et de discuter ensemble de potentiels projets communs.

*« La Vallée de la Chimie avant l'Appel des 30! c'était un peu chaque société joue un rôle individuel. Alors qu'aujourd'hui, on peut communiquer à travers la Vallée, faire connaître nos projets propres, faire jouer les relations, voir ce qu'il y a comme synergies. Ça a permis de rassembler les acteurs »*

Un partenaire industriel

De fait, avant l'Appel des 30! les grands groupes industriels présents sur le territoire entraient en contact de manière ponctuelle, et sur des points précis, dans le cadre de rapports bilatéraux. Grâce à l'Appel des 30! les relations entre les entreprises de toutes tailles sont devenues plus multilatérales, avec une participation plus importante de toutes les parties. Ainsi, par exemple, l'ensemble des entreprises peuvent prendre part aux commissions de validation des lauréats et aux commissions techniques, leur permettant de veiller à la cohérence des projets présents sur la Vallée de la Chimie et contribuant à la création d'un environnement stimulant pour tous les acteurs.

*« Disons que par rapport à avant l'appel à projets, on n'avait pas forcément connaissance de ce que voulait faire la Métropole de ce territoire, donc on va dire que oui on est plus confiants dans le devenir de ce territoire avec ce qui est en train de se préparer »*

Un partenaire institutionnel

Pour les acteurs industriels, l'Appel des 30! a permis de garantir le caractère équitable et qualitatif des projets choisis. La sélection des projets s'est faite sur la base de ce que ces entreprises peuvent apporter à l'écosystème de la Vallée de la Chimie.

### **...et un investissement dans les démarches d'écologie industrielle**

La Vallée de la Chimie est l'un des premiers territoires à se saisir des questions d'écologie industrielle. Le territoire disposait déjà d'un terreau d'activités dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement. L'Appel des 30! a permis d'attirer des projets d'écologie industrielle innovants et d'implanter des projets « hors normes » qui n'auraient pas forcément pu voir le jour sous cette forme. Il a également permis de sensibiliser plus globalement les entreprises présentes à une approche du développement économique plus respectueuse de l'environnement.

Ainsi, on observe l'émergence d'un secteur cleantech au sein de la Vallée de la Chimie, qui participera, à termes, selon les interlocuteurs, au changement d'image de ce territoire et pourrait être porteur d'emplois d'avenir.

### **...permettant de diffuser une image de marque de la Vallée de la Chimie, rompant avec les perceptions passées d'un territoire déshérité**

#### **Un coup de projecteur sur la Vallée de la chimie : un branding efficace, au-delà des frontières nationales**

L'Appel des 30! a permis de renouveler l'image de la Vallée de la Chimie, grâce à une communication externe pertinente et efficace, un message lisible et porté politiquement. Cette image positive a été notamment relayée dans la presse locale et nationale. Dans la zone portuaire du Havre, par exemple, l'Appel des 30! est vu comme un dispositif performant dans sa capacité à fédérer différents acteurs publics et privés autour d'un projet commun généraliste. Cette image « redorée » s'étend également à nos voisins européens. Ces retours de perception participent, chez certains acteurs du projet, à l'émergence d'un sentiment de fierté qui motive leur implication dans le dispositif.



### 3 – Des résultats encore insuffisamment visibles

#### **Un impact du dispositif à mesurer en 2030**

Pour les principaux acteurs publics impliqués, si l'émulation entre industriels est bien réelle et si les projets se développent, des nuances restent à apporter au regard de la fragilité de la situation économique et des enjeux de redynamisation de ce territoire très contraint. Il demeure encore un décalage entre les attentes initiales et la réalité en termes de types de projets retenus et développés, au regard notamment des emplois nets créés. Les acteurs rappellent que le succès reste difficile à mesurer et objectiver à l'heure actuelle : 2030 est et reste la temporalité vers laquelle il sera important de se projeter pour analyser l'impact territorial global du projet.

*« C'est toujours très long, il faut que les projets s'implantent, qu'ils sortent aussi pour que l'image change... donc [...] c'est bien 10 ans, 20 ans qui vont permettre après d'avoir des résultats concrets pour la population, tous ceux qui sont autour. Je pense que pour l'instant ce n'est pas forcément visible aux yeux du grand public, après en tant qu'acteur impliqué dans le projet on a une vision un peu différente parce qu'on voit là où veut aller la Métropole. Mais les résultats visibles on les aura dans quelques années ».*

Un partenaire institutionnel

#### **Des créations d'emplois en deçà des espérances**

Les acteurs rencontrés convergent sur le fait qu'à ce stade, les retombées en termes d'emplois et de développement économique sont en deçà des espérances. Pourtant, depuis 2014, 400 emplois ont été générés par l'Appel des 30! sur l'ensemble de la Vallée de la Chimie (certains résultent pour partie de transferts de salariés, il ne s'agit donc pas de création nette d'emplois) et l'injection nette de capitaux dans l'économie locale s'élèvera à hauteur de 400 M€ d'euros d'ici 2030. L'absence de valeurs cibles partagées en début de dispositif permet à chacun de faire ses propres jugements sur le niveau d'efficience atteinte par l'Appel des 30!

#### **Une diversification des activités jugée encore trop limitée**

L'enjeu de l'emploi est directement lié à celui de la diversification des activités. À ce titre, de nombreux acteurs ont témoigné d'une certaine déception : cette diversification des activités doit, là encore, être considérée comme une problématique de long terme.

#### **Une lenteur des projets de reconversion, parfois génératrice de frustrations**

Certains acteurs regrettent une certaine lenteur dans la mise en place des projets. Une lenteur dite « normale » étant donné la complexité du contexte (zone PPRT) et des projets.

Cette difficulté à faire aboutir les projets dans des temps relativement courts est multifactorielle. On note ainsi une déconnexion parfois importante entre l'agenda des

entreprises et celui de l'Appel des 30! qui peut parfois provoquer un certain découragement chez les porteurs de projet. Cela peut aussi contribuer à un sentiment de déconnexion entre un changement d'image (en cours) et les évolutions réelles sur le terrain.

*« La difficulté que nous [avons] eu sur les projets de cet appel à projets c'est que les négociations pour acquérir le foncier sont souvent assez longues et compliquées avec les propriétaires ».*

Un partenaire institutionnel

Malgré tout, l'intervention de la Métropole a parfois permis de débloquent des situations juridiquement complexes sur certaines implantations. Pour autant, malgré l'énergie déployée, l'Appel des 30! n'a pour l'instant pas permis à un nouvel outil juridique de voir le jour. C'est au cas par cas que la Métropole, via la Mission Vallée de la Chimie, a – la plupart du temps – permis de débloquent des difficultés liées à la vente et à l'utilisation des terrains.

#### **Une place des habitants à trouver au sein du projet de territoire**

La Vallée de la Chimie a beaucoup évolué au fil des années et les communes ont connu une recomposition à la fois sociale et économique profonde. Jusqu'aux années quatre-vingt, la Vallée employait près de 20 000 personnes, dont la plupart habitaient sur le territoire. L'industrie profitait donc à ces villes, qui ont pu alors se doter d'équipements de proximité et de services publics de qualité. Avec la transformation du secteur de la chimie, et le développement des technologies, les besoins en compétences des industriels ont évolué. Les salariés n'habitent plus, pour la plupart, à proximité des usines. Et les entreprises recrutent de plus en plus des profils pointus hors des villes avoisinantes, parfois hors des frontières de la Métropole. Progressivement, une fracture s'est installée entre le territoire habité et le territoire travaillé. Les habitants méconnaissent le territoire qui les entoure et son histoire. La Vallée de la Chimie reste lointaine et obscure pour les habitants, et renvoie à une image négative et des contraintes. Impliquer l'habitant pour renouer les liens entre le territoire industriel et la population locale semble aujourd'hui nécessaire et indispensable.

### 4 – Deux freins majeurs au développement de projets

Selon les acteurs institutionnels, le PPRT est à la fois considéré comme un frein à la création d'activités économiques qui vient complexifier la gestion du territoire, et aussi un outil indispensable à la sécurité des habitants et des travailleurs de la Vallée de la Chimie.

Enfin, l'accessibilité apparaît comme l'un des freins majeurs à l'implantation de nouvelles activités. Des actions ont toutefois été entreprises récemment pour faciliter le développement d'une offre alternative de transport.



# Les recommandations issues de l'évaluation

**L'évaluation a montré que l'Appel des 30 a prouvé sa capacité à faire parler du territoire et à attirer des projets divers. Sa gouvernance est désormais rodée et les liens interpartenariaux ancrés et matures. Cependant, le concept a davantage de difficultés à générer / attirer des projets dans sa forme actuelle. L'offre de foncier a par ailleurs nettement diminué et la communication nécessiterait d'être repensée pour, à nouveau, être efficace.**

---

## La mobilisation du territoire doit prendre la forme d'une plateforme industrielle

---

L'évaluation confirme que si la dynamique doit se poursuivre, l'Appel des 30!, dans son format actuel, doit laisser place à une logique de plateforme industrielle complète permettant à la fois de capter au fil de l'eau des projets industriels innovants et variés, avec réactivité, mais également de servir les entreprises de la Vallée de la Chimie, dans une logique de pérennisation des implantations. La triple logique servicielle (offre foncière, immobilière et services globaux) sur laquelle les acteurs travaillent et semblent s'accorder paraît à même de poursuivre la dynamique créée. Cette logique qui s'opérationnalisera notamment à travers un outil de cartographie du foncier disponible, un parc d'activités immobilier et un catalogue de l'offre de services disponible sur la Vallée de la Chimie, organisés autour d'un guichet unique, devrait permettre d'attirer de nouveaux projets, d'ancrer, de fidéliser et de pérenniser les projets existants.

---

## La gouvernance nécessite d'être revisitée autour de cette nouvelle configuration

---

Afin de garantir une pleine efficacité et une participation maximale des principaux acteurs, il convient d'éviter l'écueil d'une structure juridique (type GIE) pour porter l'ensemble des sujets et de promouvoir une gouvernance à la carte, ordonnancée autour des trois grands services (accompagnement à l'industrialisation, énergie, mobilité), et agrémentée d'une instance stratégique et décisionnelle associant l'ensemble des parties prenantes, notamment les industriels.

---

## Le lien avec les habitants du territoire doit désormais être une composante forte et prioritaire de la revitalisation économique et territoriale de la Vallée de la chimie

---

Quatre modalités ont été pointées :

- 1 La mobilité :** les initiatives sur ce volet se sont développées et les négociations sont en cours pour accroître les modes doux. A noter que Kéolys est lauréat de l'Appel des 30! en vue du développement d'une offre de mobilité complète incluant la mobilité autonome, électrique et connectée, un système de transport à la demande en temps réel et la mise en place d'une plateforme digitale intégrant toute l'offre multimodale. Ces projets devront bénéficier aux salariés mais également aux habitants du territoire. Pour cette raison, l'enjeu autour de la question de l'accessibilité et de la tarification de cette offre est central.
- 2 L'approche culturelle,** en prenant appui sur les dynamiques récentes (observatoire photographique participatif du paysage avec le CAUE et l'agence d'urbanisme, exposition itinérante sur l'histoire industrielle de St Fons...) et sur l'étude exploratoire sur le potentiel artistique de la Vallée de la chimie réalisée en 2014 avec la Direction de la prospective et du dialogue public.
- 3 Le lien social :** un exemple à suivre, le projet « Clic and Garden », verra la création d'une plateforme en ligne, qui permettra aux habitants de s'approprier et transformer des terrains disponibles géolocalisés, en fonction de leurs envies, pour en faire des lieux de récolte, de jardinage ou de nature.
- 4 Enfin, l'angle emploi-insertion-formation :** le tournant a été pris. La mission héberge deux postes de chargé de liaison emploi/entreprise (CLEE, interlocuteurs des entreprises pour leurs besoins de recrutement), deux postes de chargé de coordination ont été recrutés pour agir sur les enjeux de formation et différentes initiatives visent à rapprocher la demande de l'offre d'emploi (forums,...). Il conviendra d'amplifier ce mouvement, au bénéfice, si et quand possible des bénéficiaires du RSA.



# Méthodologie et modalités de réalisation de l'évaluation

En tant que démarche expérimentale, cette évaluation s'est appuyée sur un groupe d'étudiants de la Public Factory, dispositif développé par Sciences-po Lyon afin de stimuler l'innovation publique et professionnaliser les étudiants. Encadrés à la fois par un tuteur de la Public Factory et par un expert en évaluation du Cabinet Pluricité, les étudiants ont mis en œuvre la collecte des données et informations auprès des parties prenantes du dispositif (industriels, partenaires institutionnels, communes, lauréats), ont participé aux analyses et ont co-rédigé le rapport d'évaluation.

L'évaluation s'est déroulée de manière pluraliste. Le référentiel a été co-construit avec la Mission Vallée de la chimie et les principaux partenaires de l'Appel des 30! (industriels, lauréats, communes). Ce travail a permis de dégager les questions clés auxquelles l'évaluation devait apporter des réponses.

L'évaluation est d'abord fondée sur l'expertise d'usage des partenaires publics et privés du dispositif, et l'expérience vécue par les industriels et lauréats du dispositif. Les résultats présentés relèvent donc essentiellement d'une approche qualitative.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION S'EST DÉROULÉE ENTRE MAI 2018 ET AVRIL 2019.



## Coordination générale du programme d'évaluation :

Corinne Hooge, Chargée de mission politiques publiques, Direction de la prospective et du dialogue public, Métropole de Lyon

## Commanditaire :

Mission Vallée de la chimie, Métropole de Lyon

## Coordination du projet :

Pierre-Yves Collaud, Directeur à Métropole de Lyon, tuteur Public Factory

## Réalisation et exploitation des enquêtes :

Coline Bancel, Romane Biotti, Louise- Marguerite Cadoz, Valentine Canut, Thibaut Chaine, Lara Corbeau, Romane Coste, Lucie Girod, Anthony Harel, Anna Le Cossec, Jules Le Herissé, Odran Maury, Camille Mebarkia, Robin Michel, Maelis Rabiot, Claire Richard, Marie Segarra, étudiants en 4<sup>e</sup> année à Sciences-Po Lyon, Public Factory

## Expertise en évaluation, supervision technique et rédaction :

Thibaut Desjonquères, Directeur Pluricité

